

ENSAIA

École de
l'Innovation et de la Transition
NANCY

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024



ACCOMPAGNEZ

Les élèves-ingénieurs de l'ENSAIA en :

- Agronomie
- Industries alimentaires
- Production agroalimentaire

à relever les défis d'une agriculture éco-responsable
pour une alimentation saine et durable



Madame, Monsieur,

En 2023, l'ENSAIA et ses élèves-ingénieurs ont pu bénéficier d'une partie de votre taxe d'apprentissage. En tant que Directeur de l'école, de son administration et au nom de toute l'équipe enseignante et des étudiants, je tenais à vous en remercier sincèrement.

Cette taxe constitue un apport essentiel dans le budget de l'école et permet la réalisation d'investissements indispensables à la formation des élèves ingénieurs : le panorama joint permet d'avoir un aperçu des investissements réalisés cette année.

La taxe d'apprentissage permet ainsi d'améliorer les conditions d'études des élèves, de faire évoluer les programmes d'enseignement, de Recherche & Développement et de mettre en œuvre des projets pédagogiques innovants.

Grâce à votre contribution, l'ENSAIA peut ainsi assurer pleinement ses missions de formation des futurs ingénieurs agronomes, des industries alimentaires en s'appuyant sur une recherche scientifique et technologique de haut niveau.

Nous vous remercions du soutien que vous nous avez apporté en 2023 et comptons sur vous en 2024 pour permettre à l'ENSAIA de poursuivre et amplifier son essor.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Guido RYCHEN
Directeur de l'ENSAIA

La taxe d'apprentissage

15% de nos ressources

Grâce au soutien des entreprises,

l'ENSAIA a poursuivi en 2023 l'évolution de ses infrastructures et équipements pédagogiques pour une formation des futurs ingénieurs agronomes et des industries alimentaires de haut niveau et à la hauteur des enjeux de nos secteurs : réfection complète de la salle de travaux pratiques de Biologie, acquisition de pilotes pour les enseignements en Procédés, d'équipements pour caractériser les propriétés des emballages ou encore de matériel informatique pour l'utilisation de logiciels dans le cadre de projets dédiés au développement industriel.



Accompagnez

nos projets

- d'acquisition d'équipements de pointe pour l'innovation des entreprises agroalimentaires
- de nouvelles formations ciblées sur les besoins du monde professionnel
- d'ouverture de nos étudiants sur l'international, l'entreprise, l'entrepreneuriat
- de valorisation de La Bouzule, Centre de R&D et outil pédagogique au travers des axes élevage, culture, transformation laitière et énergie renouvelable.



et la réussite de nos élèves

Les élèves de l'ENSAIA remportent 3 Prix à ECOTROPHELIA 2023. Prix Alimentation durable avec LA PAIR'O Magique, 1ers biscuits apéritif équilibrés sous forme d'un plateau de jeu pour enfants ; Prix Produit de la pêche, Prix Innovation Nutrition avec Ma'Croc, émietté de maquereau français et de patate douce

Comment nous attribuer votre taxe d'apprentissage ?

La collecte du solde de la taxe d'apprentissage intervient via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) des employeurs d'Avril.

Le prélèvement du solde de la taxe d'apprentissage par l'URSSAF et la MSA en Mai sera ensuite reversé à la Caisse de Dépôts et des Consignations (CDC).

Après affectation par les entreprises par l'intermédiaire de la plateforme « SOLTÉA », la Caisse de dépôts CDC versera les fonds aux organismes habilités à percevoir ce solde selon le choix des entreprises sur SOLTÉA.

Comment verser votre solde de taxe d'apprentissage à l'ENSAIA ?

Pour désigner l'ENSAIA comme bénéficiaire, précisez "**ENSAIA**" ou notre code **UAI 0540109A** à partir du 27 mai (accès à SOLTÉA) sur 2 périodes comme suit :

- 27 mai au 12 août inclus
- 12 août au 4 octobre inclus

L'ENSAIA et ses étudiants vous remercient
de contribuer au développement de l'école



L'ENSAIA

École de l'Innovation & de la Transition

Agronomie-Environnement-Territoire
Bioprocédés et Biomolécules
Aliments : conception et fonctionnalités

540 élèves-ingénieurs

126 diplômés en 2023

64 enseignants-chercheurs

3 filières :

- Agronomie
- Industries alimentaires
- Production agroalimentaire (par apprentissage)

11 spécialisations de 3^{ème} année :

- Sciences et Génie de l'Environnement
- Agricultures et Développement des Territoires
- Développement Durable des filières agricoles
- Protection des Cultures
- Biotechnologies
- Formulation Alimentaire
- Produits laitiers et Qualité
- Packaging et Conditionnement
- Développement Industriel
- Management de la Supply Chain et des Activités logistiques
- Management des Activités, des Projets et de l'Innovation

1/4 de la formation sous forme de stages

5 Diplômes d'Université :

- Mise en œuvre d'une unité de méthanisation
- Analyse stratégique des systèmes polyculture-élevage
- Manager un site industriel laitier
- Responsable de Production en Industrie Laitière

5 Masters

- Aliment, Nutrition, Cosmétique (Temps plein)
- Conservation des Aliments et Emballages (Temps plein et Apprentissage)
- Industrie Laitière et Qualité (Temps plein et Apprentissage)
- Biotechnologies industrielles (Temps plein)
- Biorefinery engineering of Wood and Agro-Ressources (en Anglais)

5 laboratoires de recherche labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et rattachés à l'Université de Lorraine, au CNRS, à l'INRAE

2 chaires industrielles : Bio4Solutions, AgroMétha

10 start-up créées

5 plateformes expérimentales

60 accords internationaux de coopération pédagogique universités partenaires dans le monde



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES
2 avenue de la Forêt de Haye • BP 20163
54 505 Vandoeuvre-lès-Nancy cedex
Tel : 03 72 74 40 00
www.ensaia.univ-lorraine.fr

CONTACT

ensaia-taxi-apprentissage@univ-lorraine.fr

PLUS D'INFORMATIONS

<http://ensaia.univ-lorraine.fr/fr/content/taxe-dapprentissage>

